

# Extrait de l'homélie du Pape à Sainte-Marthe du 20 mars 2020

Je sais que beaucoup d'entre vous, pour Pâques, vont se confesser pour se retrouver avec Dieu. Mais beaucoup me diront aujourd'hui : « Mais mon Père, où puis-je trouver un prêtre, un confesseur, pourquoi ne puis-je pas quitter la maison ? Et je veux faire la paix avec le Seigneur, je veux qu'Il m'embrasse, je veux que mon père m'embrasse... Que puis-je faire si je ne trouve pas de prêtres ? Vous faites ce que dit le Catéchisme. C'est très clair : si tu ne trouves pas un prêtre pour te confesser, parle à Dieu, il est ton père, et dis-lui la vérité : « Seigneur, j'ai fait ceci, cela, cela... Pardonne-moi », et demande-lui pardon de tout mon cœur, avec l'Acte de contrition et promets-lui : « Je me confesserai plus tard, mais pardonne-moi maintenant ». Et immédiatement, vous reviendrez à la grâce de Dieu. Vous pouvez vous-même approcher, comme le Catéchisme nous l'enseigne, le pardon de Dieu sans avoir un prêtre à portée de main. Pensez-y : c'est le moment ! Et c'est le bon moment, le moment opportun. Un acte douloureux bien fait, mais qui fera que notre âme deviendra blanche comme neige.